

Programme Générique de Formation Basse Tension niveau 2 LA PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES (maintien de qualification)

Objectifs de la formation	Public	Prérequis
<p>A l'issue de la formation, le participant aura acquis :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les compétences nécessaires afin d'intervenir en toute sécurité sur installation électrique Basse Tension, dans le respect de la norme NF C18-510 • Les savoir et savoir-faire permettant de maintenir son habilitation électrique 	<ul style="list-style-type: none"> • Personne habilitée intervenant sur des installations électriques Basse Tension 	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'un titre d'habilitation valide (B0, B1/B1V, B2/B2V, BC, BR ou BE essai)

Durée	Effectif	Dates et Lieux
<ul style="list-style-type: none"> • 1,5 jours conseillé (10,5 heures, modulable selon les titres d'habilitation requis) 	<ul style="list-style-type: none"> • Limité à 9 personnes par session 	<ul style="list-style-type: none"> • Nous consulter

Programme de la formation

Activité théorique (en salle) Activité pratique (en salle ou en Atelier)

1 - Retour sur expérience	Analyse des accidents ou incidents vécus / Analyse des pratiques professionnelles
2 - Les risques électriques	Rappel des domaines de tension / Les causes d'accident d'origine électrique / Les dangers du courant électrique sur le corps humain / Les principes d'induction et de couplage capacitif / Les risques inhérents aux interventions sur installation électrique / Comportement en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique / La prévention par le comportement / Les EPI / Balisage de la zone de travail / Outillage spécifique
3 - La réglementation	Objectifs de la réglementation / Le code du travail / Les recueils UTE / Les acteurs de la prévention / Les différentes opérations / L'habilitation électrique / Les symboles d'habilitation / Les zones d'interventions / Tableau récapitulatif selon la norme NF C18-510
4 - Rôles et limites d'intervention	Hierarchie / Personnel habilité / Personnel non-habilité
5 - Les étapes de travail	Préparation de la documentation / L'analyse des risques / Autorisation de travail / La consignation / Interruption-reprise de travail / Fin de travail / La déconsignation
6 - Mise en sécurité d'une installation électrique	Mise en sécurité d'une installation électrique / Respect des règles de sécurité et des moyens de protection obligatoires / Remplissage des documents administratifs / Avis sur habilitations B0, B1/B1V, B2/B2V, BC, BR et BE essai (selon programme établi)
7 - EPI et outillage	Contrôle des EPI afin de travailler en toute sécurité / Utilisation des outils adéquats pour travailler sur une installation électrique
8 - Les bonnes pratiques	Mises en situations afin de définir le niveau d'habilitation nécessaire et les moyens à mettre en œuvre afin d'intervenir en toute sécurité
9 - Quizz et synthèse	Test de fin de stage (*) et rappels des différents modules vus en salle et en atelier (*) Questionnaire destiné à évaluer les connaissances du stagiaire sur les thèmes développés lors de la formation. Le résultat obtenu a une influence sur l'avis donné par le formateur

A l'issue de la formation, un avis sur habilitation électrique sera émis dans un délai maximal d'un mois

Programme Générique de Formation Basse Tension niveau 2 **LA PREVENTION DES RISQUES ELECTRIQUES (maintien de qualification)**

Modalités d'accès à la formation

- Plan de formation
- CPF

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

- Formation présentielle avec évaluations individuelles théoriques et pratiques réalisées au cours de la formation
- Pédagogie active et participative, alternance d'exercices en salle et de mises en situation pratiques à l'atelier
- Diaporama d'animation, fourniture d'un support de cours comprenant également les travaux pratiques, EPI/EPC, matériel et pièces pédagogiques

Compétences du formateur

- Formateur spécialisé en pédagogie des adultes et techniques d'animation
- Double compétence technique (électricité Basse Tension) et pédagogique
- Formateur expérimenté dans le domaine de l'habilitation et disposant des habilitations électriques obligatoires

Modalités d'acceptation du stagiaire à la formation

- Le jour du stage, le stagiaire devra se munir d'une pièce d'identité, de sa convocation au stage, de son titre d'habilitation électrique, de vêtements de travail et de chaussures de sécurité

Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- Questionnaire individuel d'évaluation des connaissances acquises réalisé en fin de stage

Modalités d'évaluation de votre satisfaction

- Questionnaire individuel d'évaluation de satisfaction à chaud réalisé en fin de stage

Formalisation à l'issue de la formation

- Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue du stage au stagiaire
- Une copie de la feuille de présence est délivrée à l'entreprise et à l'OPCA
- A l'issue de la formation, un avis sur habilitation électrique sera émis dans un délai maximal d'un mois
Titres d'habilitation proposés en fonction du programme de formation établi : B0, B1/B1V, B2/B2V, BC, BR et BE essai

Tarif catalogue

- Nous consulter ou consulter le site web www.forvatec.com

Tous nos programmes de formation sont établis conformément à l'article L-6353 du code du travail